

MATÉRIEL : LES POSTERS – REPRODUCTIONS D'ART
RÉFÉRENCE FICHE TECHNIQUE – F7

AVANTAGES

- format lisible
- qualité de reproduction
- outil attractif, coloré
- sujets artistiques diversifiés, techniques diverses (peinture, sculpture, émaillage, ferronnerie...)
- informations sur l'œuvre, l'artiste, la chronologie (au verso)

DISCIPLINES CONCERNEES :

- Les Arts plastiques
- Le Français

CYCLES CONCERNES :

Cycles 2 et 3

LES PROGRAMMES

Arts plastiques :

- utiliser des supports divers
- collecter des images à caractère esthétique
- lire, se documenter
- expérimenter

Français :

- s'exprimer argumenter
-

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Rencontres culturelles par les reproductions d'art

- recevoir
- produire : inviter / créer
-

Eduquer le regard et construire sa réflexion : de l'exploration à l'instrumentalisation

SITUATIONS D'APPRENTISSAGE PROPOSEES

Collectif :

- explorer et découvrir le sens de l'image, construire son expression orale
- exercer son regard par des jeux de mémoire, d'observation etc.

Individualisé :

- expérimenter des techniques en rapport avec l'originalité de l'œuvre
- exprimer son émotion à partir d'un stimulus
- éveiller la sensibilité

PROLONGEMENTS

- recherche sur le même sujet ou la même technique ici, ailleurs, avant, maintenant
- mise en place d'un fichier artistique de la classe
- réalisation d'une frise chronologique culturelle
-

FICHE TECHNIQUE F 7

Les posters – reproductions d'art

Les posters sont extraits de la revue « Education enfantine », qui publie ce type de document inséré et plié dans chaque numéro. On peut bien entendu utiliser d'autres reproductions dont on disposerait.

Les reproductions sont collées sur un carton fort 65 x 50, et la documentation au dos de ce carton. Cette documentation se trouve dans la revue et peut être complétée, si nécessaire, par le réalisateur du poster.

Après collage, les posters sont plastifiés avec un film de type filmolux ou teneka qui permet de redisposer le plastique tout de suite après en cas d'erreur.

Lors du collage du poster et des documents d'information au dos, il faut prévoir l'emplacement des trous qui permettront l'accrochage des posters. De façon à ce que le système d'accrochage puisse être prévu une fois pour toutes dans la classe, les trous sont toujours écartés de 20 cm et, bien sûr, situés à égale distance des bords pour un meilleur équilibre.

Les trous sont réalisés avec une perforatrice telle que celles utilisées pour les trous de ceinture, puis renforcés par des œillets posés avec une pince à œillets.

D'ici la fin de l'année, le Centre de documentation pédagogique disposera dans sa médiathèque d'une trentaine de posters réalisés par Madame Martine JONES, conseillère pédagogique à la DENC, et conditionnés par les agents du CDP.